



APAJH
Creuse

En Marche !

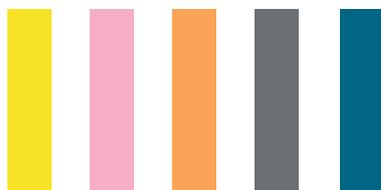


LE CARNET DE
Virginie

Dossier :
l'accès aux soins des
personnes accompagnées

Meilleurs vœux 2022 !

Magazine de l'APAJH de la Creuse n° 89 - Janvier 2022



SOMMAIRE

p3 | **L'habitat au cœur des débats**
Association

p3 | **Bien dans nos baskets**
Association

p4 | **Portes ouvertes sur l'avenir**
Pôle Education et Apprentissages

p5 | **Des contes pour apprendre à voler**
Pôle Habitat - Vie Sociale

p5 | **« Piqués par le virus de la course »**
Pôle Habitat - Vie Sociale

p 6 à 9 | **L'accès aux soins, un combat quotidien**
Association

p10 | **Agents doubles**
Pôle Travail et Emploi Accompagné

p10 | **Passerelles vers l'Entreprise Adaptée**
Pôle Travail et Emploi Accompagné

p11 | **Il y en a eu pour tous les goûts**
Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie

p11 | **Une fin d'année dignement fêtée**
Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie

APA JH Creuse
23, rue Sylvain Blanchet
23000 GUÉRET
05 55 52 49 88
www.apajh23.com

Directeur de publication :
Président APA JH Creuse

Rédaction :
Virginie Lorthioir

Crédits photo :
APA JH de la Creuse, Alex Overton
Image de couverture Freepik.com

Maquette & Impression :
GC Concept - 36250 Saint-Maur
Tirage : 1350 ex

Numéro ISSN : 1296-2767

Vous souhaitez réagir à un article ?



servicecommunication@apajh23.fr

L'ÉDITO

du président Patrick Colo



**2022 :
un nouveau
chemin s'ouvre
à nous.**

Au terme de plus de deux années de négociation, je viens de signer le 22 décembre 2021 le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec nos partenaires, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental de la Creuse.

Les engagements qui vont obliger l'Association pour les cinq années du CPOM sont essentiellement orientés vers l'inclusion : inclusion scolaire, professionnelle, en matière d'habitat, de soins, bref, inclusion citoyenne. Ces engagements ne sont en rien une contrainte puisque ce mouvement inclusif est au cœur du Projet Associatif de l'APA JH de la Creuse.

En revanche, la garantie budgétaire quinquennale que contient le CPOM permettra la réalisation concrète de nos projets. MAS de Sauzet, IME de Grancher, Foyer de Guéret, ESAT, SAVS : des investissements patrimoniaux rendus possibles. Le dossier du FAM de Gentioux, dont l'Association va enfin devenir propriétaire afin d'offrir des conditions d'hébergement dignes à tous ses résidents. Les projets de création d'une Entreprise Adaptée et d'un ensemble de logements inclusifs.

Un document de synthèse du CPOM sera

publié prochainement afin que chacun prenne la mesure du profond aggiornamento qu'il contient.

La mobilisation de toutes les forces vives de l'Association doit se mettre en marche sans tarder pour engager cette profonde évolution, ceci en dépit d'un contexte tendu dans notre secteur. Une épidémie virale qui n'en finit plus à laquelle se surajoute les décisions injustes des Pouvoirs Publics en sont la cause. Sur ce dernier point, l'Association continuera à œuvrer aux côtés de ses salariés pour obtenir la juste reconnaissance salariale qu'ils méritent.

Pour parvenir à réaliser la transformation inclusive que nous devons à toutes les personnes en situation de handicap que nous accompagnons, notre APA JH saura trouver les voies et les moyens de la réussite. Les raisons en sont simples : une volonté sans faille, une communauté d'acteurs engagés et un socle de valeurs inchangé.

En effet, ce virage inclusif s'inscrit pleinement dans les valeurs que nous ont léguées les fondateurs de l'APA JH de la Creuse : agir pour la pleine reconnaissance citoyenne des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la société.

A ces dernières, à leurs familles et à leurs proches, à tous les salariés, je souhaite, au nom des administrateurs et des adhérents, une Très Bonne Année Nouvelle, en vous donnant rendez-vous dès janvier 2022 pour une nouvelle étape de nos engagements associatifs.

« *Le chat n'est pas tenu de vivre d'après les lois du lion.* » Baruch Spinoza.

Œuvre réalisée par Quentin, enfant accompagné par l'IME de Grancher, mars 2021

“ **Même la nuit la plus sombre prendra fin et le soleil se lèvera.** ”

Meilleurs VOEUX
2022

Victor Hugo, Les Misérables (1862)

L'HABITAT AU CŒUR DES DÉBATS

Association



Une délégation de l'APAJH de la Creuse a participé au 44^{ème} congrès de la Fédération du 14 au 16 octobre 2021 à Arcachon, autour du thème : « habiter chez moi, c'est mon choix ». Cette thématique a fait l'objet de nombreux retours d'expériences vécues et différentes communications.

La Fédération a montré, par sa volonté de traiter la question de l'accès à l'habitat, qu'elle était au cœur du défi de l'inclusion, en faisant de ce sujet l'une de ses priorités. À travers les nombreux échanges, il est apparu avec force que cette volonté fait consensus au sein de nos structures et que l'acte d'habiter reste pour tous « un marqueur de dignité et de citoyenneté ».

Cette feuille de route a été confirmée par le Président Jean-Louis Garcia qui, en accord avec les participants au congrès, fait de l'inclusion un axe prioritaire. Cela doit aussi se traduire par des actes et des innovations sur le terrain. En effet, l'APAJH souhaite aller plus loin dans les réponses jusqu'alors apportées pour

les personnes accueillies et milite pour « passer de la notion d'héberger à celle d'habiter » afin de vivre pleinement sa citoyenneté.

Ce travail d'accompagnement au changement, que nous souhaitons collectivement, doit se construire au sein de chacun de nos départements, de nos territoires par la coopération et les partenariats. Ce 44^{ème} congrès aura eu le mérite de tracer des perspectives d'avenir et affirmer nos ambitions en « faisant bouger les lignes » mais aussi de nous inscrire dans la fidélité à nos valeurs, celles de l'émancipation et des solidarités.

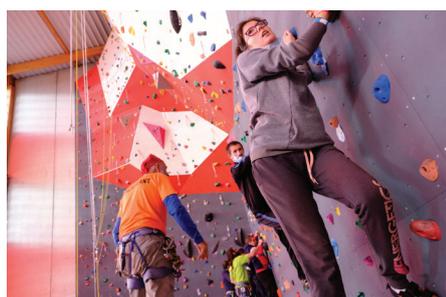
Christian Laurance, Secrétaire Général

BIEN DANS NOS BASKETS

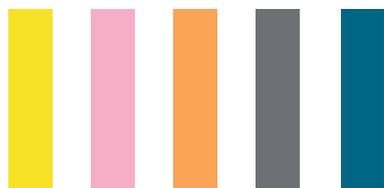
Association - Groupe Sports



Retour en images sur la fête du Sport du 15 octobre dernier, qui a réuni plus de 80 résidents de l'ensemble des établissements de l'APAJH de la Creuse autour de différents ateliers sportifs à la salle Léo Lagrange de Guéret.



Photos ©Alex Overton



PORTES OUVERTES SUR L'AVENIR

Pôle Education et Apprentissages



Vendredi 1^{er} octobre avait lieu la première édition de la journée Portes Ouvertes sur l'avenir professionnel de l'IME de la Ribe.

Dans les grandes salles du rez-de-chaussée du château de la Ribe, les groupes de jeunes accompagnés d'éducateurs spécialisés des IME de la Ribe et l'IME de Grancher vont de stand en stand. Au total, une quinzaine d'entreprises et organismes institutionnels ou de formation étaient présents. Cette matinée d'échanges aura permis aux étudiants de se faire une idée un peu plus précise de ce qu'ils pourraient faire par la suite, de nouer des contacts pour des stages et de se projeter vers l'avenir.

Ils ont ainsi pu découvrir plusieurs entreprises, comme celle de Régis Fradet à Noth, qui produit des fraises et des framboises. « J'ai eu un jeune d'ici en stage cette année, Bastien, pendant trois semaines, surtout pour la taille, ça s'est très bien passé », raconte-t-il. Avec une technique de travail adaptée évitant le port de charges, les framboisiers étant attachés à la façon des vignes permettant de ramasser en hauteur et les fraises étant ramassées sur « luge », « physiquement c'est très facile, on ne force pas, on ne se casse pas le dos ». Régis Fradet a l'intention d'étendre sa gamme aux myrtilles, groseilles et pommes, il affirme « avoir de la place pour plusieurs jeunes. Le mieux, c'est entre le 15 mai et le 15 juillet, c'est le plus intéressant pour eux et pour moi », conclut-il.

La municipalité du Grand-Bourg était également présente : depuis de nombreuses années, elle accueille

des stagiaires de l'IME de la Ribe sur différents métiers (services techniques, espaces verts, voirie, entretien des bâtiments, service et cuisine pour le restaurant scolaire, et éventuellement services administratifs). « On a eu de très bons stagiaires, d'autres moins motivés en fonction de ce qu'on leur propose. Le travail diffère selon les saisons. Il y en a pour qui ça a ouvert des portes ou donné des idées, et dans l'ensemble le contact a toujours été très agréable ».

SOLUTIONS DE TRANSITION

De nombreux ESAT ont aussi présenté leurs ateliers, comme l'ESAT du CDTPI, basé près de Limoges : « c'est bien que les jeunes puissent découvrir un peu ce qui existe sur le territoire, c'est plutôt vaste et varié ». Des rencontres d'entreprises donc, mais aussi des organismes de formation, à l'instar de Form'Adapt 23, porté par l'Adapei 23 en partenariat avec de nombreux organismes gestionnaires. Il s'agit d'un dispositif d'emploi accompagné vers le milieu ordinaire, soit à la sortie directe des IME, mais aussi en partenariat avec les ESAT. Charlène Fournier, conseillère Emploi Accompagnement, a été surprise du discours des jeunes : « ils n'envisagent pas tous l'ESAT, et ceux qui y pensent savent que ce ne sera pas forcément pour toute leur vie. Il y a vraiment une envie de changement, de travailler comme tout le monde. C'est très intéressant, cette vision d'une société inclusive qu'il faut absolument mettre en place ».

Une société inclusive, comme doit l'être l'école. Le Pôle Education et Apprentissages de la Creuse était honoré

de la présence du directeur du lycée professionnel de Saint-Vaury, Jean-Christophe Vareille, d'autant qu'un projet de classe externalisée au sein d'un lycée partenaire est actuellement à l'étude.

Autre organisme de formation, l'APSAH d'Aixe-sur-Vienne. Ici, ce sont des visages connus de la plupart qui accueillent les jeunes : Julien Quistrebert et Théo Aussourd sont en effet deux « anciens » de La Ribe. « On a voulu revenir présenter à nos camarades ce qu'on faisait, nos formations, et leur proposer des visites ou des immersions pour intégrer la formation ». Julien suit la formation d'ouvrier de production horticole et Théo celle d'installateur-dépanneur en informatique. Tous deux estiment que leur passage à La Ribe leur a facilité les choses pour intégrer la formation : « c'est une structure qui nous aide à construire notre projet et à nous professionnaliser », explique Théo. Julien renchérit : « Cela nous a permis d'en apprendre plus sur ce qu'on voulait faire ».

Cette matinée d'échanges s'est terminée par un moment de remerciements aux participants et aux donateurs du solde de la taxe d'apprentissage. Pour l'occasion, les jeunes des ateliers de préprofessionnalisation ATMFC, Assistants Techniques en Milieu Familial et Collectif, avaient préparé une collation impressionnante, tant par sa qualité que par sa présentation.



DES CONTES POUR APPRENDRE À VOLER

Pôle Habitat - Vie Sociale



Dans le cadre du festival Coquelicotcontes, les résidents du Foyer d'Hébergement des Champs-Blancs ont eu l'opportunité d'assister à plusieurs spectacles.

Ils ont commencé le samedi 2 octobre par le conte de Victor Cova Correa, à Fleurat. Conteur et réalisateur, Victor aime observer les réalités trop amères pour être entendues, et les faire baigner dans le miel d'un récit afin de les rendre

plus digestes. Le conte *Gavilán et la besace de Temistocles* les a transporté dans son univers poétique et mélodieux.

Dimanche 3 octobre, cette fois-ci c'est à Champanglard qu'ils ont pu admirer le conte *De deux choses Lune*. De Monsieur P'tit sou, parti chercher au marché un bouton pour son veston à Illy et Dilly qui veulent un enfant, en passant par quelques comptines italiennes, ce voyage du côté du rock et du conte, avec des chansons créées pour l'occasion, à reprendre toutes et tous ensemble...

Enfin, ils ont vu *Mosaïque* à Bussière-Dunoise. De petites histoires courtes et drôles, des histoires d'ici et d'ailleurs, des histoires qui voyagent depuis longtemps

de bouche à oreille. Elles viennent s'immiscer entre les contes, comme un souffle, une respiration, une virgule, de petites pépites pour sourire au monde... le temps nécessaire pour sortir d'une histoire avant d'entrer dans une autre.

Chaque spectacle permet aux mondes réels et imaginaires de s'enlacer à nouveau avec délicatesse, fureur ou volupté. Qu'avons-nous à y gagner ? Peut-être un peu de légèreté... Débarrassé de cette frontière, l'esprit peut apprendre à voler ! C'est ce que le Foyer de Vie de Champs Blancs va continuer à faire....

Annabelle MALARDIER
Éducatrice spécialisée, coordinatrice

« PIQUÉS PAR LE VIRUS DE LA COURSE »

Pôle Habitat - Vie Sociale

Depuis le premier confinement, le manque d'activité de loisirs s'est fait ressentir parmi les résidents du Foyer d'Hébergement de Guéret. L'activité footing reprend... jusqu'à participer à la Cazinight !

C'est Sylvie qui la première a formulé la demande de reprendre l'activité footing. Jean-Marc, professionnel éducatif, a alors proposé cette activité aux résidents. Aujourd'hui le groupe s'est étoffé jusqu'à sept coureurs et un assistant de coach. Le temps de course a lui aussi augmenté au fur et à mesure des entraînements hebdomadaires : il est passé de quelques minutes en mars à plus d'une heure à ce jour.

L'idée d'une participation à une course a progressivement germé dans l'esprit de tous. Il fallait trouver une distance réalisable par l'ensemble des coureurs pour ne pas les décourager. La course de la CAZINIGHT du 16 octobre s'est rapidement imposée du fait de la distance proposée - 5 km - mais elle présentait une difficulté de taille : c'était une course de nuit.

L'inscription faite, l'équipe de direction a sollicité des subventions pour financer les tenues de sport pendant que les entraînements débutaient pour le groupe en condition de course. Valentin explique : « On s'est entraîné dans la forêt de Chabrières la nuit pour courir avec la lampe frontale ».

Damien précise que « le parcours de la course de 5,4km partait au niveau de l'étang du Cheix et passait par Bridiers. Ça montait et descendait à pic à certains endroits, parfois c'était glissant ». Patrick ajoute : « il fallait faire attention aux obstacles qui se présentaient sur notre parcours, comme les racines que l'on ne voyait pas trop avec la lampe ».

Si les coureurs du Foyer sont partis groupés, très rapidement chacun a couru à son rythme. Mireille et Aurélie ont apprécié les encouragements des autres coureurs. Les applaudissements des participants des 10 et 17 km ont redonné du courage à Aurélie pour terminer sa course.

Valentin est fier de son résultat : « j'ai fini

30^{ème} sur 101 participants ». Lui et deux autres résidents se sont inscrits sur une nouvelle course à Bussière-Dunoise le week-end de la Toussaint. Sylvie et Valentin ont été « piqués par le virus de la course ». Les huit coureurs peuvent être fiers de leur performance. Pour le professionnel, « cette course est une belle expérience collective qui a resserré les liens dans le groupe ».

Les coureurs tiennent à remercier chaleureusement l'ESAT du Masgerot et la MAIF qui leur ont permis d'acheter une partie de leur tenue de sport et tous les partenaires pour les goodies offerts à l'occasion de cette course.

Magalie GARCIA
Cheffe de service médico-social



L'accès aux soins, un combat quotidien !

Pour certaines personnes en situation de handicap - non-verbales, avec Troubles du Spectre Autistique, avec troubles du comportement, polyhandicapées... - la question de l'accès aux soins est un véritable combat. C'est pourquoi l'APA JH de la Creuse milite au quotidien pour leur permettre une (meilleure) prise en charge, en nouant des partenariats et en mettant en place des ateliers de sensibilisation et de préparation au sein des établissements.

Et si l'hôpital devenait hospitalier pour tous ?



Selon la loi du 11 février 2005, « les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder aux systèmes de santé de droit commun, comme tout citoyen, pour l'ensemble de leurs soins ». Or, on estime à 75% le nombre de personnes en situation de handicap qui renoncent à tout ou partie des soins "courants", non liés au handicap. En cause, entre autres, un parcours de soins non adapté en centre hospitalier...

Début 2019, l'APA JH de la Creuse se rapproche du Centre Hospitalier de Guéret, avec l'envie de collaborer pour proposer une « meilleure prise en charge des personnes en situation de handicap : au départ pour l'accès aux urgences », précise Célia Marceau, responsable Qualité et

Gestion des Risques de l'association. Un groupe de travail est formé, dirigé par Mme Cologer, directrice adjointe du CH de Guéret, avec la participation des personnels hospitaliers, des associations gestionnaires d'établissements et services et associations d'usagers.

« Avec ce groupe de pilotage, on a déterminé des axes de travail, en commençant par un état des lieux de ce qui pose problème en terme d'accueil et de soins des personnes en situation de handicap », continue Célia Marceau. Quatre objectifs ont ainsi pu être dégagés, sous forme de plan d'action élaboré dans le cadre du projet d'établissement 2021-2026 du centre hospitalier :

1. Un parcours fluide et adapté respectant la personne et préservant son autonomie ;
2. Un parcours de soin mieux outillé ;
3. Des soignants mieux formés, dès la formation initiale ;
4. Un accompagnement spécifique mieux valorisé.

« On a essayé de trouver des solutions, notamment une cohérence entre les

informations que l'on souhaite donner et celles que souhaite recevoir l'hôpital », explique Sylvie Bayet, directrice du Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie, membre du groupe soins de l'APA JH de la Creuse. Ainsi, ils ont pu proposer un "passport santé" pour aider à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Le 4 novembre dernier, une convention pour l'amélioration des conditions d'accès aux soins des personnes en situation de handicap a donc été signée entre les associations et les centres hospitaliers de Guéret et Bourgneuf, en parallèle de la signature de la Charte Romain Jacob (voir encadré) : « on a une convention signée, mais ce n'est que le début, il faut encore travailler à sa mise en œuvre », souligne Sylvie Bayet.

« On a toujours eu plus ou moins de conventions par établissement, mais jamais au niveau départemental. C'est le travail en cours, avec l'enjeu d'une plus grande portée pour que cela serve à tout le monde », résume Sylvie Bayet. Parmi les autres conventions signées par l'APA JH de la Creuse, on peut citer le Centre de Rééducation et de Réadaptation

La Charte Romain Jacob

Le 4 novembre dernier, les associations gestionnaires et d'usagers ont signé avec les centres hospitaliers de Guéret et Bourgneuf la Charte Romain Jacob, en présence de Pascal Jacob, qui a écrit cette Charte en hommage à son fils Romain.

Pascal Jacob souhaite que soit pris en compte, de manière significative, le handicap sous toutes ses formes, pour un meilleur accès aux soins des personnes vivant avec un handicap. La Charte Romain Jacob a été rédigée en 2014, suite à plusieurs séries de réunions impliquant des personnes vivant avec un handicap, des soignants et des représentants de l'administration, sous l'égide de l'association Handidactique. Elle a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées. À travers 12 grands principes, elle s'impose comme le véritable guide éthique de l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap :

1. Elle veut valoriser la personne en situation de handicap dans l'image qu'elle a d'elle-même
2. Son accompagnement
3. Exprimer ses besoins
4. Y intégrer la santé au parcours de vie
5. Construire une culture professionnelle commune (sensibiliser et former les professionnels de santé au handicap)
6. Coordonner le parcours de santé
7. Organiser l'accès aux soins et à la prévention
8. Faciliter et développer l'accès aux soins en ambulatoire
9. Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement
10. Améliorer la réponse aux urgences médicales
11. Faciliter le recours aux technologies de l'information et de la communication
12. Mettre en oeuvre et évaluer la présente charte.

Fonctionnelle de Noth, le centre hospitalier d'Eygurande ou encore le centre hospitalier La Valette à Saint-Vaury. Le centre hospitalier de Guéret gère également l'Institut de Formation des Métiers de la Santé (IFMS), et l'APAJH de la Creuse a fait le choix de s'y impliquer, notamment en accueillant des stagiaires et en faisant des interventions de sensibilisation aux handicaps. « Cela peut favoriser l'accueil possible des personnes en situation de handicap, en

faisant découvrir les lieux où elles vivent, avec les problématiques rencontrées en dehors des situations médicales », indique Sylvie Bayet, pour qui la création de ponts entre le milieu spécialisé et l'hôpital est une nécessité.

La directrice du Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie insiste sur la nécessité d'adaptation des uns et des autres, « Nous, il nous faut une bonne connaissance de ce que l'on attend

de nous à l'hôpital, et l'hôpital doit se renseigner sur les conditions à réunir pour avoir un bon accueil ». Comme pour chacun d'entre nous, l'hôpital est un peu un "monde à part" où l'on n'est pas forcément à l'aise : le milieu peut paraître hostile pour les résidents de nos structures, « déjà, une personne lambda est perdue, alors on imagine qu'une personne en situation de handicap l'est encore plus, il y a une nécessité de préparation et d'accompagnement ».

Sur le terrain, préparer et accompagner aux soins

Dans les différents établissements de l'APAJH de la Creuse, des ateliers de sensibilisation et de préparation aux soins sont mis en place. Exemple avec Stéphanie Lebreton, éducatrice spécialisée, et Delphine Brottier, psychologue, du dispositif Planète Bleue de l'IME de Grancher, dédiée aux enfants avec Troubles du Spectre Autistique (TSA).

L'éducation à la santé est un accompagnement global de la personne qui s'inscrit dans son projet personnalisé avec un objectif d'inclusion visant l'autonomie de la personne en situation

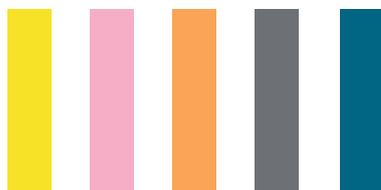
de handicap. Au niveau de l'IME, il s'agit souvent de préparation à l'acte de soin.

La base de cette préparation, c'est l'entrée en relation. « En amont, il y a beaucoup de choses qui nécessitent entre autres des outils de communication, notamment en fonction des capacités verbales ou non », soulignent les professionnelles. L'idée, c'est de mettre en confiance.

Les deux professionnelles travaillent en lien avec la sensibilité de chaque jeune, car certains sont hypersensibles ou au contraire hyposensibles. « Il y a un travail d'observation de l'état de base

et du comportement de chacun, pour savoir quelle réaction le jeune a face à telle ou telle chose, si l'enfant va vouloir être touché ou non », explique Stéphanie Lebreton. La fiche est alors donnée à l'infirmière et sert de base de posture pour les soins. La façon dont l'enfant se positionne par rapport aux autres est primordiale : « est-ce qu'il accepte qu'on lui touche la main ? le bras ? En fonction de cela, on travaille telle ou telle approche ». En ce sens, l'évaluation sensorielle que fait passer Delphine Brottier peut donner des informations sur les particularités sensorielles de chaque enfant.





Une évaluation de la douleur peut être utile : « *certains jeunes ont la capacité de montrer qu'ils ont mal, d'autres pas du tout* ». Pour ces derniers, ce sont les "comportements problèmes" (agitation, violence, cris, ...) qui alertent les équipes. « *On peut utiliser des supports visuels, comme un bonhomme sur papier, où l'enfant peut poser un pansement à l'endroit où il a mal* ». Pour d'autres, peu nombreux, une "échelle de la douleur" peut permettre d'évaluer le degré de douleur sur une échelle de un à dix. Pour les personnes plus dépendantes, les professionnels complètent une grille selon les observations faites et l'état de base, pour déduire ou non une douleur somatique.

L'anticipation des rendez-vous médicaux est nécessaire, et pour cela, l'équipe utilise des pictogrammes, insérés dans les emplois du temps quotidien des enfants, pour faciliter les repérages spatio-temporels. « *Il ne faut pas aller à un rendez-vous de façon spontanée, ni attendre d'avoir le rendez-vous, pour bien le préparer* ». Quelques semaines en amont, l'équipe commence à montrer des photos, des salles de l'hôpital, du cabinet dentaire, et quand c'est possible, ils se rendent sur place avant.

La manipulation des objets peut aussi aider à la préparation, comme le stéthoscope à l'infirmerie, ou les masques MEOPA du dentiste : « *c'est une nécessité de pouvoir manipuler les objets avant, pour se familiariser avec les différents outils* ». Cette technique permet de (ré)apprendre à faire confiance aux soignants et au matériel qui va avec,

notamment pour ceux qui ont connu de mauvaises expériences. Par ailleurs, de petites stratégies pour l'auscultation, comme détourner l'attention avec un des centres d'intérêt du jeune (musique, tablette, ...) pour limiter l'angoisse.

L'équipe utilise aussi la récompense, comme un renforçateur positif à la suite du soin, « *l'objectif, c'est de ne pas fixer sur du négatif* ». Les mêmes techniques peuvent être utilisées en salle d'attente, autre moment difficile pour les personnes en situation de handicap. Dans tous les cas, le travail d'équipe, pluridisciplinaire, est fondamental, en interne, mais aussi en externe, d'où les partenariats tissés avec les centres hospitaliers ou certains professionnels. Le Dr Marion Taormina, chirurgien-dentiste pédiatrique, spécialiste en médecine bucco-dentaire, de l'hôpital de Guéret (voir encadré).

L'importance de travailler avec les familles n'est plus à démontrer, d'autant que certaines s'occupent des rendez-vous médicaux. « *On a des échanges réguliers, les familles nous remontent les difficultés rencontrées ou pas, plus on communique avec les familles, mieux c'est pour s'adapter au plus juste par rapport à l'enfant* ». Stéphanie Lebreton raconte l'exemple d'un jeune de neuf ans, non verbal, pour lequel c'est compliqué de localiser la douleur : « *sa maman a l'habitude de lui donner du sirop rose quand il a mal, alors on a fait des pictos pour chez elle pour qu'il associe le moment de douleur au pictogramme, et nous on peut le reprendre ici pour symboliser la douleur* ».



Dr Marion Taormina, dentiste engagée



« *Il faut faire de la prévention, il n'y en a pas assez, cela ne sert à rien de soigner si derrière il n'y a pas de brossage ni de bonnes habitudes* », souligne Marion Taormina, chirurgien-dentiste, qui travaille avec de nombreux établissements de l'APAJH de la Creuse.

Pour préparer les rendez-vous, elle et son assistante n'ont pas hésité à envoyer photos et conseils. Elles ne pratiquent jamais de soins (sauf urgence) lors de la première rencontre, mais expliquent à la personne le matériel utilisé, avec un vocabulaire positif et rassurant. Elles travaillent également sur les bonnes habitudes à avoir au quotidien.

« *On travaille avec le patient, si ce dernier ne fait pas d'effort, nous, on ne le soigne pas, sauf s'il a de grosses difficultés. Pour les personnes en situation de handicap, c'est plus compliqué, alors on a mis en place des ateliers* ». Alexandra Council, son assistante dentaire, anime en effet des séances de motivations à l'hygiène, pour de petits groupes, en présence des professionnels.

Après une rapide présentation avec des conseils de brossage et d'alimentation, Alexandra propose à chaque personne accompagnée la mise en place de révélateur de plaque, d'identification de cette dernière, d'analyse de la technique de brossage et enfin de conseils pour l'améliorer. Cette méthode pourra être reproduite par l'éducateur autant de fois que nécessaire.

La télé-médecine, technique d'appui et de soutien



Dr Alain Queyroux

« Il n'y a pas de solution miracle, mais il y a des réponses possibles, en particulier avec de nouveaux outils comme la télé-médecine. » Le Dr Alain Queyroux, médecin ORL au SESSAD DA-TSL (Déficience Auditive - Troubles Spécifiques du Langage) et responsable de l'unité de télé-médecine bucco-dentaire du centre hospitalier de Guéret, s'appuie notamment sur le rapport Jacob de 2013 pour dresser la liste des obstacles à l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.

« La télé-médecine n'est pas un remplacement de la médecine, c'est une technique d'appui et de soutien à l'exercice médical, complémentaire, dont on peut dire qu'elle n'a pas trouvé sa vraie

place », continue l'expert, qui milite pour que la télé-médecine offre la possibilité d'un meilleur accès aux soins, « dans le sens où on économisera du temps de praticien en rendant les soignants plus disponibles pour les patients ».

Ce média « intéressant dans la relation soignant-soigné » est aussi une façon de réduire les délais d'attente pour avoir accès à un rendez-vous. Il peut également être utile « comme outil de triage, et c'est la fonction qu'a remplie la télé-médecine au cœur de la pandémie Covid pour évaluer le degré d'urgence à voir le patient », note le praticien, qui estime que l'outil peut aussi être utilisé comme outil de surveillance après les soins.

Le Dr Queyroux relève toutefois la véritable problématique de ce système : il nécessitera toujours de l'humain. Et encore plus pour les personnes en situation de handicap, « car il faudra toujours un soignant en bout de chaîne pour faire le diagnostic et donner le traitement et à l'autre extrémité, près du patient, un personnel d'accompagnement, pour tenir la caméra, le brassard de tension, le stéthoscope ou faire fonctionner l'ordinateur. Quel que soit l'exploit de la technique, il ne faut pas s'imaginer que cela puisse se faire

sans accompagnement humain et de proximité ».

C'est donc en ce sens que le Dr Queyroux souhaite développer la recherche. Il lance actuellement une étude de la performance diagnostique de la télé-expertise en odontologie chez les sujets autistes. « Ce sont les patients les plus difficiles à prendre en charge au niveau des soins dentaires », explique le médecin. Les soins dentaires sont d'une façon plus large le "parent-pauvre" de la prise en charge de tous les patients, et c'est d'autant plus vrai pour les personnes en situation de handicap ou de dépendance.

« Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord techniquement, la prise en charge est difficile. Et puis, le mauvais état bucco-dentaire n'est pas une déficience visible, néanmoins cela retentit sur l'état général de façon très grave : infection, dénutrition, élocution et estime de soi », assure le Dr Queyroux. Ainsi, il espère que l'APAJH saura, au même titre qu'elle a lancé l'alerte sur les "handicap lourds" dans les années 1960 - 1970 à sa création, tirer la sonnette d'alerte sur ces handicaps invisibles, sur ces patients en carence de soins, atteints d'affections beaucoup moins visibles mais tout aussi invalidantes au plan psychologique, psychique et surtout sociologique...

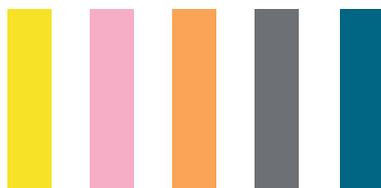
Une plateforme pour un meilleur accompagnement

Dans un contexte de transformation de l'offre de services en vue de l'inclusion de la personne en situation de handicap dans son environnement, l'APAJH de la Creuse poursuit sa démarche d'innovations structurantes et repérantes en créant sa plateforme ressource médicale.

Cette dernière a pour principaux objectifs d'ajuster l'offre de services et d'adapter la réponse ; d'organiser la coordination

du parcours de soins des personnes pour le faciliter et le sécuriser ; de bâtir une organisation agile basée sur le fonctionnement en mode intégré et de renforcer les coopérations externes et partenariats. La plateforme de services regroupera un ensemble de professionnels médicaux et paramédicaux chargé de répondre aux besoins et à la coordination des soins pour l'ensemble de nos établissements.

Cette communauté médicale et paramédicale au niveau associatif se constituera au départ sur une équipe de professionnels regroupant un médecin coordonnateur, deux cadres de santé et quatre infirmiers. Ce service sera doté des moyens opérationnels et techniques nécessaires à l'accomplissement de ses missions. L'association sera attentive aux formations spécifiques propres à la communauté médicale pour les équipes de soins et facilitera leurs réalisations.



AGENTS DOUBLES

Pôle Travail et Emploi Accompagné

L'ESAT du Masgerot a pleinement participé au point d'orgue de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, le Duo Day, le 18 novembre dernier : une vingtaine de duos* ont été créés pour l'occasion.

« Antoine travaille normalement, même parfois mieux que certaines personnes que j'ai pu croisé dans mon passé », note Sébastien, des services techniques de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret. L'ouvrier était ravi de l'autonomie d'Antoine, « tu étais de ton côté et moi du mien », résume le jeune ouvrier qui participait à son premier Duo Day. Pour Bertrand Bouyeron, chef de service qui accueille des ouvriers de l'APAJH de la Creuse pour la 2^{ème} année consécutive, « c'est très positif, les échanges sont enrichissants pour les équipes, on a beaucoup à apprendre les uns des autres ».

Chez *Husk In Creuse* à Anzême, Jean-Luc a pu suivre une "journée type", du nettoyage des box à la sortie des chiens, il a aidé à mettre en place l'équipement et accueilli le public. Pour le gérant Julien Le Moine, c'était tout naturel d'accepter ce projet, « on avait déjà un bon regard sur les personnes en situation de handicap, étant donné qu'on travaille avec elles ».

C'est la première fois que le centre hospitalier de Guéret participait au Duo Day : ils ont accueilli trois ouvriers, dont Sylvie qui a découvert différents postes de travail à la Blanchisserie avec Jocelyne. Cette expérience a été très appréciée de tous. Sylvie est prête désormais à faire des stages en milieu ordinaire : « j'ai eu un très bon accueil, j'ai pu essayer les machines, elles vont plus vite que les nôtres ».

Julien, lui, a fait son Duo Day chez *Maison*



et *Services*. Pour le gérant Damien Moreau, « tout le monde était content, j'ai eu de bons retours de tous mes salariés ». Malgré une rage de dents de Julien qui a écourté son après-midi, alors qu'il découvrait la partie "vitrines" de l'entreprise : pour ne pas qu'il se sente lésé, l'entreprise l'a pris en stage pendant 15 jours au mois de décembre. « Il y a une belle entente avec l'équipe, le travail ça a été, le rythme est le même pour moi, et c'est dans mon projet de travailler en milieu ordinaire ».

* Le Foyer des Jeunes Travailleurs de Guéret ; le centre équestre Le grand Verger à Ajain ; le collège de Parsac ; le centre multimédia E. Leclerc à Guéret ; la SPA à Saint-Sulpice-le-Guérétois ; la mairie de Saint-Vaury ; la crèche de Guéret ; l'entreprise Juilles à Guéret ; Recyclabulle ; Jardiland ; la mairie de Roches ; le centre AFPA en resauration collective..

PASSERELLES VERS L'ENTREPRISE ADAPTÉE

Pôle Travail et Emploi Accompagné



Depuis juillet 2021, deux équipes d'entretien des espaces verts se spécialisent dans l'aménagement paysager, à savoir la pose de clôtures et portails, la végétalisation de l'espace public et privé et la mise en œuvre d'infrastructures.

Parmi ces infrastructures, deux passerelles en châtaignier ont été fabriquées et posées sur l'écoquartier de Saint-Sulpice-le-Guérétois. Il s'agit d'un lotissement de 15 parcelles constructibles avec un engagement de développement durable et de réduction de l'empreinte

carbone. La mairie de Saint-Sulpice-le-Guérétois, après un appel d'offre, a mandaté l'entreprise T.P.C.R.B gérée par M. Fernandes pour l'aménagement de cet écoquartier. T.P.C.R.B nous a engagé en sous-traitance pour l'aménagement paysager. Deux équipes, soit sept ouvriers, Messieurs Pradaud, Leruste, Merigot, Champeau, Secula, Ripon et Perrin, encadrés par M. Precigout et M. Moreau, ont réalisé 280 mètres linéaires de clôtures agricoles et deux passerelles en châtaigniers. La clôture a été faite en huit jours, grâce à l'utilisation d'une minipelle pour l'enfoncement des pieux, avec aux manettes M. Merigot, détenteur du permis adapté.

Les deux passerelles ont été réalisées en six jours. L'ensemble de ces travaux a nécessité de la rigueur, de la technicité et des efforts conséquents. Lors de l'inauguration de l'écoquartier le 23 octobre 2021, le Maire Eric Bodeau a montré sa satisfaction devant la qualité du travail et pour le délai tenu. Tout comme M. Fernandes, qui d'ores et déjà nous

a consultés pour des travaux en 2022. Cette montée en compétences des ouvriers et des encadrants a pour objectif une reconnaissance de nos capacités à répondre aux marchés des entreprises de Travaux Publics et des acteurs publics (mairies, départements...). Ces travaux sont les prémices de ce que l'Entreprise Adaptée sera amenée à faire dans un avenir proche, avec un transfert de compétences ESAT-EA.

Une nouvelle ère s'ouvre donc pour l'ESAT du Masgerot, avec des marchés intéressants, une montée en compétences des ouvriers et des encadrants et une inclusion socio-professionnelle car les chantiers regroupent des corps de métiers différents. En puisant dans nos racines que sont l'accompagnement, la formation, le projet des personnes et une association forte, l'avenir se façonne et se veut porteur de cohésion sociale.

Alexis Piquet
Directeur de Pôle

IL Y EN A EU POUR TOUS LES GOÛTS

Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie



Du 11 au 15 octobre s'est tenue la semaine du goût* : l'APA JH de la Creuse a mobilisé ses établissements pour l'occasion.

Valentin et Nathan, de l'atelier maraîchage de l'ESAT du Masgerot, présentent leurs légumes aux élèves de l'IME de Grancher : « *et ça, c'est quoi ?* », « *C'est une courge aussi, une butternut* ». Accompagnés de leur moniteur Florian, ils sont ravis de transmettre leur savoir : « *c'est important de leur montrer ce qu'on fait, on fait aussi partie de l'APA JH, ça fait du bien de les connaître* ». D'ailleurs, le rendez-vous est pris pour une visite sur le site du Clocher,

au printemps, pour une découverte sur le terrain.

À leurs côtés, Aurélien Foltier, de Fol'Oeufs Bio à Boussac, est également présent. Invité par la Chambre d'Agriculture qui chapeaute l'animation, il considère que c'est important de proposer des produits de qualité aux jeunes comme aux moins jeunes, « *et pas de la malbouffe en permanence. Mon souhait c'est d'être au plus près du consommateur, c'est pour cela que je suis venu aujourd'hui* ».

Le lendemain, c'est un repas 100% local avec les produits découverts qu'ils partagent à l'IME. Le même repas qui sera servi aux élèves de l'IME de la Ribe. Autre repas commun 100% local dans la semaine, celui servi au FAM de Gentioux, au Foyer d'Hébergement de Guéret, et à la MAS de Clugnat.

La MAS de Clugnat qui a clôturé cette semaine en invitant les enfants de l'école

municipale à partager un atelier cuisine et un goûter avec les résidents, sous l'égide du chef Olivier Courtaud. Cette semaine du goût symbolise pleinement l'engagement de l'APA JH de la Creuse à proposer une alimentation de qualité aux personnes qu'elle accompagne, engagement contractualisé lors de la signature de la Charte pour une alimentation responsable et durable avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse en juin dernier.

* « La Semaine du Goût » est une marque déposée et un événement autour du goût et de la gastronomie, créé en 1990. Il s'agit d'un événement très médiatique dont l'objectif affiché est d'éduquer aux goûts.



UNE FIN D'ANNÉE DIGNEMENT FÊTÉE

Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie



Dans un contexte de situation sanitaire tendue, résidents et professionnels du Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie ont célébré les fêtes de fin d'année.

L'animation musicale initialement prévu à la MAS Les Chaumes de Clugnat a dû être annulé en raison des contraintes sanitaires, mais la conteuse Corinne Duchêne a tout de même pu venir présenter son spectacle aux résidents ravis. Quelques jours plus tard, le 16 décembre, le traditionnel repas de Noël animé par Jean-Pierre Moutoulatchimy.

Même jour, même repas festif au FAM

de Gentioux. « *Pour la deuxième année consécutive, il a été nécessaire de repenser cette journée afin d'en faire un temps festif tout en respectant l'application des gestes barrières. Les professionnels présents ont su œuvrer pour créer cette ambiance typique et douce de fin d'année* », résume Xavier Nouhaud, chef de service médico-social au FAM de Gentioux.

Après l'excellent repas préparé par le service "cuisine" du FAM, Le Père Noël a fait son apparition à bord d'un kart tracté par les chiens de Husk'in Creuse, permettant ainsi d'offrir aux résidents une animation autour de la médiation animale. Si certains résidents ont exprimé une appréhension pour s'approcher des chiens, celle-ci a été dissipée en partie par l'intervention bienveillante des professionnels présents, ainsi que par la solidarité et les encouragements dont les résidents ont pu faire preuve.

À la MAS de Sauzet, c'est une après-midi concert qui a ravi les résidents le 28 décembre, avec des chansons de Noël traditionnelles et revisitées. « *Une joyeuse après-midi pour les résidents et leurs accompagnants, une parenthèse de joie en cette fin d'année encore un peu tristounne* », notent Cécile Ramet et Faustine Saviotti, éducatrices spécialisées. « *A n'en pas douter, ces deux dernières années nous invitent à innover et moderniser les traditions institutionnelles. Les résidents quant à eux ne boudent pas leur plaisir* », conclut Xavier Nouhaud.



Soutenez l'APAJH de la Creuse !

L'APAJH de la Creuse est une association à but non lucratif, dont l'objectif est d'accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie. L'association milite pour une société inclusive et défend les valeurs de solidarité, de laïcité et de citoyenneté.

Son mode de fonctionnement par Conseil d'Administration permet de s'assurer une cohérence entre les 17 établissements et services. Un projet associatif est écrit tous les cinq ans, celui en cours couvre la période 2019-2023. Chaque année, l'assemblée générale permet aux adhérents de s'assurer que ce dernier est bien respecté.

Adhérer à l'APAJH de la Creuse, c'est avoir voix au chapitre, en particulier lors de l'assemblée générale annuelle, et pouvoir proposer ses idées pour faire avancer la cause du handicap sur le Département.

ADHÉSION

INDIVIDUELLE 2022

Plus d'infos : siege.asso@apajh23.com / 05 55 52 49 88

Le versement est à envoyer à :
APAJH de la Creuse
23, rue Sylvain Blanchet
23000 GUERET

> Nom, prénom :

> Adresse :

.....

.....

>Téléphone :

> Courriel :

> Profession :

Déclare : Adhérer Réadhérer

à l'APAJH et aux principes qu'elle défend ⁽¹⁾

Verse ci-joint par chèque à l'ordre de l'APAJH de la

Creuse un montant de : €

MODALITÉS

Je souhaite adhérer à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ^{(2) et (3)} : 36 € (ou 26€ si usager, famille d'usager ou enfant recensé au fichier handicap MGEN)

+ Pour toute autre personne résidant à la même adresse ⁽²⁾ : 26.50 €

+ Pour une troisième personne résidant à la même adresse : 18 €

DONATEURS ET BIENFAITEURS

Je souhaite effectuer un don à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽³⁾ : 85 € ⁽⁴⁾ ou plus

Je souhaite être un membre bienfaiteur et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an ⁽³⁾ : 316 € ⁽⁴⁾ ou plus

(1) L'adhésion implique l'acceptation des principes de l'association et le versement de la cotisation prévue à l'article 4 des statuts

(2) Une seule revue par famille à la même adresse

(3) Dont 8 € inclus pour l'abonnement à la revue obligatoire et non déductibles des impôts.

(4) L'APAJH de la Creuse percevra tout montant versé au-delà de la somme indiquée ci-dessus, correspondant au minimum à reverser à la Fédération Nationale.



IME de Grancher
IME de La Ribe
ESAT du Masgerot

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Soutenez les jeunes et les ouvriers en situation de handicap dans leurs parcours professionnels.



Pour une société solidaire, laïque et citoyenne.



Informations et bulletin de versement :
siege.asso@apajh23.com ou 05 55 52 49 88

RESTEZ A LA PAGE !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



@apajhdelacreuse



@esatdumasgerot



@apajhdelacreuse



10-31-3358 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. /pefc-france.org